

## À l'agenda de la semaine

Lundi

### France

Annonce des Grands Prix Sacem 2025, aux Folies Bergère.

### ONU

Conseil de sécurité à New York : réunion sur le conflit israélo-palestinien.

### Angola

Sommet UE-Union africaine, en présence d'Emmanuel Macron (également mardi).

### Gabon

Visite d'Emmanuel Macron, à Libreville.

### France

Sénat : examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

### Union européenne

Parlement européen : session plénière à Strasbourg (jusqu'au 27 novembre).

Mardi

### Monde

Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, sous l'égide de l'ONU.

Mercredi

### France

Shein : audience en référé sur la suspension de la plateforme asiatique sous le coup de plusieurs procédures en justice.

### France

Cour de cassation : arrêt sur le pourvoi de Nicolas Sarkozy contre sa condamnation dans l'affaire Bygmalion.

### France

Sénat : vote solennel du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.

Jeudi

### France

Annonce du prix Goncourt des lycéens.

### Turquie

Procès de 4 journalistes turcs, dont le photographe de l'AFP Yasin Akgül, arrêtés pendant la vague de manifestations de l'opposition en mars 2025.

### Turquie

Premier voyage international du pape Léon XIV (jusqu'au 30 novembre) à l'occasion du 1 700<sup>e</sup> anniversaire du concile de Nicée, puis au Liban (jusqu'au 2 décembre).

Vendredi

### France

Le Grand Tasting, festival des grands vins au Carrousel du Louvre à Paris.

Samedi

### Monde

Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, instaurée par les Nations unies.

Mobilisation prévue à Paris.

Dimanche

### Honduras

Élections présidentielle et législatives.

Directeur général, directeur de la publication : Christophe Galichon.  
Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Dorian.  
Rédacteur en chef adjoint : Olivier Plagnol.  
N° de commission paritaire : 0430 C 86478.  
Dimanche 23 novembre 2025. N° 3 972.  
Tirage du dimanche 23 novembre 2025 : 140 135 exemplaires.  
Imprimé par SAPEO 40, quai de Brazzza, 33100 Bordeaux.

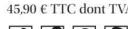
*« Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres »*

**ACPM**

Diffusion totale payée 2024 : 168 182 exemplaires.

Service client abonnements : serviceclient@sudouest.fr  
tél. 05 57 29 09 33.

Prix de référence de l'abonnement (formule mensuelle) : 45,90 € TTC dont TVA à 2,1 %



autorité de régulation professionnelle de la publicité

SUD-OUEST PUBLICITÉ

23, quai des Querayes, CS 20001,  
33094 Bordeaux Cedex

www.sudouest-publicite.com

E-mail : sudouest-publicite@sudouest.fr

Régies extra-locales : 366.

Publicité : tél. 0 180 489 366.

SA DE PRESSE

ET D'ÉDITION DU SUD-OUEST

Société anonyme à conseil d'administration

au capital de 268 400 euros.

Président du conseil d'administration : Olivier Cotinat.

Siège social : 23, quai des Querayes,

CS 20001, 33094 Bordeaux Cedex.

Tél. 05 35 31 31 31.

Principaux associés : GSOSA, SIRP,

Société civile des journalistes.

Société des cadres.

1944-1968 : Jacques Lemoine, fondateur.

1968-2001 : Jean-François Lemoine.

2001-2013 : Mme E.-J. Lemoine,

présidente d'honneur.

Origine du papier : Espagne.

Taux de fibres recyclées : 98%.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

Emissions de GES : 100 g CO<sub>2</sub> eq par exemplaire (données 2023).



Le numéro de « Sud Ouest Dimanche » du 23 novembre 2025 comporte 18 mises sous film ou encarts. Avec « Diverto », sur certains des zones Charente-Maritime : Mairie de Royan, Gironde : Aquitaine Audition ; Bastide Médical ; Petits-Fils Bassin, Landes : Ambiance & Audition ; Ambiance et Styles Saint-Paul-les-Dax ; Mairie de Bayonne, Pyrénées-Atlantiques : Bastide Médical ; Petits-Fils Anglet / Biarritz ; Mairie de Bayonne ; Petits-Fils Ciboure, Dordogne : Bastide Médical, Lot-et-Garonne : Bastide Médical. Avec « Version Fémina », sur certaines des zones Landes : Vef Club ; salon du mariage Hagetmau, Pyrénées-Atlantiques : AVF Gazel Décorateurs ; Union commerciale artisanale Hasparren ; salon du mariage Hagetmau.

2025/11/23 01:23:22.0011

# Santé mentale en prison : l'urgence d'agir

De plus en plus de détenus souffrent de troubles psychiatriques, amplifiés par l'enfermement. Les agressions se multiplient. À la centrale de Saint-Martin-de-Ré (17), les surveillants estiment le suivi inadapté

**Sophie Carbonnel**  
s.carbonnel@sudouest.fr

**L**e 22 septembre dernier, les visages sont fermés. Dans la cour d'honneur de la centrale de Saint-Martin-de-Ré, les uniformes et les officiels se recueillent pour la Journée nationale du souvenir pénitentiaire. Un surveillant manque à l'appel. Il est encore à l'hôpital.

Trois jours plus tôt, il a été violemment agressé par un détenu souffrant de troubles psychiatriques. Traumatisme au zygomatique, entorse au poignet, céphalées... Dix jours d'incapacité totale de travail (ITT) lui ont été prescrits. Hasard du calendrier, l'auteur des coups est jugé devant le tribunal correctionnel de La Rochelle le même jour à 14 heures. Ce lundi 22 septembre, le sujet est on ne peut plus d'actualité lors de cet hommage aux personnels pénitentiaires blessés ou tués en service. « On veut une vraie prise en charge des profils psychiatriques », tempête face au préfet Christophe Poiré, représentant syndical de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (Ufap) de Saint-Martin.

Le détenu jugé en comparution immédiate est en récidive. Trois mois plus tôt, il a frappé un autre surveillant dans une autre maison centrale. Comme pour Saint-Martin, son transfert immédiat a été ordonné. Condamné pour viols aggravés, il est libérable en 2039. En attendant, il passe de prison en prison. « Et le problème est juste déplacé », réagit Christophe Poiré. En juillet 2025, un rapport parlementaire rendu public sur la santé

**Il est libérable en 2039. En attendant, il passe de prison en prison. « Et le problème est juste déplacé »**

mentale de la population carcérale évalue que les troubles psychiatriques en prison sont trois fois plus présents qu'à l'extérieur et que la prise en charge ne cesse de se dégrader.



© Mapcreator © OpenStreetMap SO INFOGRAPHIE

### Un agent pour 50 détenus

À Saint-Martin, les syndicats estiment que 20 % des quelque 400 détenus souffrent de troubles psychiatriques. « Sur ces 20 %, la moitié présente des comportements violents », affirment-ils. Quand ils sont en crise, leur force est décuplée. » Ces profils identifiés à leur arrivée nécessitent une prise en charge particulière : deux surveillants et un gradé doivent être présents lors de leur sortie de cellule. « Dès qu'on est en manque de personnel... Ça représente 30 % de notre temps. On a un agent pour 50 détenus. Nous n'avons pas les moyens de les gérer, et nous ne sommes pas formés pour ça. » Sébastien Brochard, représentant local et régional CFTC à la centrale rétaise, va plus loin. « On travaille dans des conditions dangereuses. Le détenu qui a agressé le collègue le 19 septembre, on l'a vu s'enfoncer, partir dans un défilé. On a fait des signalements, on a demandé son placement à l'isolement, ce qui n'avait pas pu être fait, faute de place disponible. Il se faisait des peintures de guerre sur le corps et le visage. L'agression de septembre était prévisible. »

### « Une préoccupation majeure »

Depuis 1994, les personnes détenues bénéficient de soins délivrés par des professionnels hospitaliers (médecins, dentistes, psychologues, infirmiers, etc.). Dans l'actuelle prise en charge, les soins psychiatriques peuvent être réalisés au sein de l'établissement pénitentiaire dans l'unité sanitaire par consultations, entretiens et activités thérapeutiques de groupe. Il s'agit ici des pathologies les moins graves. Le suivi peut aussi se faire à l'extérieur de la prison, parfois dans des unités pour malades difficiles (UMD) mais principalement



**« Il se faisait des peintures de guerre sur le corps et le visage. L'agression de septembre était prévisible »**

dans les unités hospitalières spécialement aménagées (UHS). « La santé mentale des personnes détenues constitue une préoccupation majeure, répond l'administration pénitentiaire. Dans ce cadre, plusieurs études de référence ont été engagées. L'une d'elles a montré que deux tiers des hommes et trois quarts des femmes présentent au moins un trouble psychiatrique ou un trouble lié à l'usage de substances, soulignant ainsi l'importance de renforcer le suivi et la continuité des soins à la sortie de prison. » À Cadillac, en Gironde, la seule



En moins de deux mois, entre juillet et septembre, les agents de Saint-Martin-de-Ré ont été victimes de trois agressions violentes, dont une tentative d'homicide en juillet.

JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET / SO

## « On ne peut pas forcer quelqu'un à se soigner »

Selon l'administration pénitentiaire, la santé mentale des détenus est un sujet « prioritaire ». Le docteur Pierre Parry, expert psychiatre rochelais, constate une aggravation des pathologies

Que ce soit aux assises ou lors d'audiences correctionnelles, le nom du docteur Pierre Parry est presque à chaque fois prononcé. Depuis plusieurs décennies, ce psychiatre de La Rochelle, expert près la cour d'appel de Poitiers, réalise la plupart des expertises psychiatriques des personnes jugées dans la région, et en Charente-Maritime en particulier. La santé mentale des détenus, il l'a vue progressivement se détériorer, parfois dans une totale impuissance.



Le docteur Pierre Parry, le 1<sup>er</sup> octobre, à La Rochelle. XAVIER LÉOTY / SO

### La situation a-t-elle empiré ?

On constate beaucoup plus de troubles du comportement. Ces personnes sont difficiles à gérer, elles répondent par la violence. Ce n'est pas conseillé de les mettre dans des services classiques. Certains sont psychopathes, ils sont dans l'impulsivité plus que dans la raison. En réponse, ils accusent la détention de mal traîter. Ceux qui souffrent de maladie mentale ou de troubles de la personnalité doivent se trouver dans des lieux sécurisés. Ils sont ingérables.

**Est-ce que cette problématique est présente au sein des institutions ?**  
Il existe plus de contacts qu'avant entre la pénitentiaire et le sanitaire. Des réunions servent à évoquer les situations au cas par cas.

### Quels sont les niveaux de prise en charge en détention ?

Il y a des services au sein de l'établissement dans lesquels des médecins généralistes, des infirmiers, des psychiatres et des psychologues interviennent plusieurs fois par mois. Ces soins-là ne sont pas du tout obligatoires. On ne peut pas forcer quelqu'un à se faire soigner. Si le patient refuse de prendre un traitement, c'est son droit, mais il perd ses remises de peine. Il y a aussi une prise en charge plus soutenue, avec des lits pour des hospitalisations de quelques jours. Et puis il y a les unités à vocation régionale, pour des pathologies plus importantes, à la demande des patients sous contrainte.

Recueilli par S. C.

unité UHSA de toute la Nouvelle-Aquitaine peut accueillir 40 patients-détenus. « Pas assez » pour les syndicats des agents pénitentiaires. « Ils reviennent shootés, on nous les remet dans les pattes et advienne que pourra », s'agace Sébastien Brochard. Les surveillants demandent la création d'établissements spécialisés, le développement des places en UHSA, des formations... « La centrale de Saint-Martin-de-Ré n'a pas les moyens d'accueillir ces détenus en toute sécurité. »

### Un mental fragilisé

La situation serait-elle pire qu'avant ? « Oui », répondent sans détour les syndicats. « À l'image de la société, les gens vont de moins en moins bien. En prison, il y a énormément de stupéfiants, et l'enfermement développe les troubles psychiatriques, répond Christophe Poirel. La violence est

décuplée avec la frustration. Le mélange des genres crée encore plus de tensions. Tout ça pour peu de personnel médical sur place. » Pour désengorger les maisons d'arrêt, les courtes peines sont de plus en plus envoyées en centrale, au

**« Nous n'avons pas les moyens de les gérer, et nous ne sommes pas formés pour ça »**

contact de personnes condamnées à perpétuité. « Quand je suis arrivée en 2015 à Saint-Martin, j'ai été saisie par le calme, se souvient Sébastien Brochard. Quand j'y suis revenu en 2018, ça hurlait de partout, avec l'arrivée de détenus plus jeunes, plus vifs et plus virulents. Ceux qu'on n'arrive plus à tenir en maison d'arrêt viennent dans nos établissements. En 2015, ils étaient

20 par étage, ils sont entre 35 et 40 aujourd'hui. Il faudrait un ou deux niveaux supplémentaires pour sectoriser les détenus. »

Parallèlement, l'administration affirme « s'attacher à mieux outiller ses personnels affectés en établissements pénitentiaires pour repérer et accompagner les situations de souffrance psychique », par le biais de formations aux premiers secours en santé mentale notamment. En cas de violence, « tous les agents pénitentiaires sont formés aux techniques d'intervention et à la maîtrise du bon usage de la force », rassure-t-on.

À l'audience du 22 septembre à La Rochelle, à la question du tribunal, le détenu avait répondu : « Je n'ai absolument aucun problème de santé », avant d'être exclu de la salle pour son comportement délinquant. À la centrale de Saint-Martin-de-Ré, 20 postes d'agents pénitentiaires sont toujours à pourvoir.



L'unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de Cadillac, en Gironde, peut accueillir 40 patients. LAURENT THEILLET / SO

# Derrière les barreaux de l'hôpital-prison de Cadillac

Les unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) accueillent des détenus-patients aux troubles psychiatriques lourds. Les soignants de Cadillac (33) ont accepté d'ouvrir la porte blindée de cette bulle de calme, loin de la folie des prisons classiques



**Arnaud Dejeans**  
a.dejeans@sudouest.fr

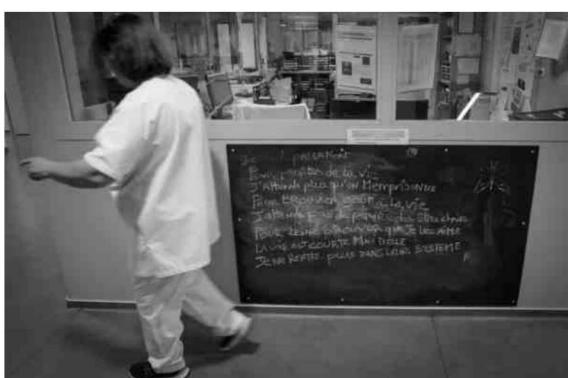
**I**l a fallu multiplier les demandes de laissez-passer, comme on distribue des médicaments dans un pilulier, pour convaincre le ministère de la Justice et celui de la Santé d'ouvrir les grilles de l'unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA) de Cadillac, en Gironde. « Sud Ouest » a réussi à rencontrer les soignants de prisonniers atteints de troubles psychiatriques graves. Le seul hôpital-prison de Nouvelle-Aquitaine accueille jusqu'à 40 patients-détenus. Durée d'hospitalisation moyenne : quarante-cinq jours. L'admission en UHSA est liée à une prescription médicale, avec ou sans consentement du patient.

L'unité accueille des patients, prévenus ou condamnés, venus des prisons de la région : Saint-Martin-de-Ré (17), Rochefort (17), Gradignan (33), Saintes (17), Agen, Mont-de-Marsan, Bayonne, etc.

## Les murs sont solides

L'unité ultra-sécurisée est située en face du bâtiment principal de l'hôpital psychiatrique de Cadillac, dont la muraille de l'enceinte s'est écroulée il y a quelques mois. Heureusement, les murs de l'UHSA sont intacts, eux. Personne n'a envie de voir ces détenus fragiles gambader dans la bastide ou nager dans la Garonne. Les entrées et sorties sont étroitement surveillées : caméras, carte d'identité, détecteur de métaux.

Il faut montrer patte blanche avant d'accéder au cœur du réacteur. La grande silhouette du psychiatre Dominique Dandelot est au bout d'un couloir interminable. « Nous sommes dans un hôpital psychiatrique protégé par une couronne sécurisée de la pénitentiaire », résume le chef de service en désignant deux accès baptisés Épernon (du nom du célèbre duc de Cadillac) et Figaro. « L'UHSA est divisé en deux services



Une unité hospitalière se cache bien derrière les murs en béton, les grilles et les barbelés. LAURENT THEILLET / SO

de même taille.»

Changement de décor : une unité hospitalière se cache bien derrière les portes fermées à quadruple tour. Les blouses blanches ont remplacé les uniformes bleus. Tout est neuf, ou presque. « L'UHSA a été inaugurée en 2016 », situe le psychiatre en fermant les yeux : « Vous entendez ce silence ? Cela n'arrive jamais dans les prisons classiques, il y a des cris incessants.

Ici, c'est une bulle de calme propice à la reconstruction. Et c'est lumineux », décrit celui qui a exercé de longues années à la maison d'arrêt de Gradignan.

## 75 soignants pour 40 patients

Il y a 75 soignants pour 40 patients-détenus, de quoi rendre jaloux les collègues qui travaillent dans le bâtiment principal. La qualité des équi-

## CADILLAC, LE SEUL UHSA DE LA RÉGION

En France, les UHSA offrent une capacité de 440 places, réparties dans neuf établissements. Des discussions sont en cours entre les ministères de la Santé et de la Justice pour l'ouverture de nouveaux UHSA en Normandie, en Occitanie (à Béziers) et en Île-de-France.

pements et la densité des ressources humaines expliquent pourquoi la direction de l'hôpital n'a pas de difficultés de recrutement.

La cadre, Diane Poulain, égrène les spécialités de ses collègues : psychiatre, psychologue, médecin généraliste, assistante sociale, ergothérapeute, éducateur sportif, infirmiers, aide-soignant. « Nous avons une équipe pluridisciplinaire

« Vous entendez ce silence ? Cela n'arrive jamais dans les prisons classiques. Ici, c'est une bulle de calme propice à la reconstruction »

étroffée. Favoriser le collectif plutôt que le soin individuel, c'est notre parti pris. Nous multiplions les ateliers : jeux, théâtre, cinéma, bien-être, yoga, etc. » Des affiches sur les murs de la salle télé : « Dune », « Godzilla », « Mission impossible ». Mais pas celle des « Évadés ». « Nous n'avons pas enregistré d'évasion depuis l'ouverture. Ni de tentative de suicide, croise les doigts le psychiatre Dominique Dandelot. En cas de gros problème, les gardiens de prison interviennent très rapidement. »

## Soigner sans arrière-pensée

Comment soigner sans arrière-pensée des personnes au casier judiciaire épais comme un mur de prison ? « Certains ont un lourd parcours carcéral, mais nous essayons de nous en détacher. Ce sont avant tout des personnes qui ont besoin d'être soignées », motive la cadre de santé. Troubles psychotiques ou de la personnalité, dépressions sévères... « Certains ont des pathologies croisées », poursuit le responsable de l'unité. « Nous sommes en lien étroit avec les médecins des prisons. Nous refusons rarement des patients. »

Le tempo des journées est parfaitement réglé : lever à 7 h 30, activités de groupe et repas jusqu'à 13 heures, retour dans les chambres individuelles à la mi-journée, ateliers collectifs et dîner dans la chambre. Malgré la qualité des soins, certains patients-détenus demandent rapidement à repartir dans les cellules bondées de leur prison. « L'accès aux téléphones portables ou aux stupéfiants est beaucoup difficile chez nous », éclaire une soignante.

Contrairement aux prisons classiques, les femmes et les mineurs sont mélangés avec les autres patients en UHSA. « La question de la mixité ne se pose pas dans un hôpital. Ici, c'est un hôpital », conclut le psychiatre en chef. Un hôpital psychiatrique entouré de barbelés.

## Un rapport décrit une situation alarmante

En détention, les troubles psychiatriques sont trois fois plus représentés que dans la population en général

Le 10 juillet dernier, les résultats d'une étude sur la santé mentale des populations carcérales dirigée par les députées Josiane Corneloup et Élise Leboucher ont été rendus publics. Désigné comme grande cause nationale 2025, la santé mentale se dégrade plus vite derrière les barreaux. Les deux rapporteuses décrivent une situation alarmante, et une « dynamique inquiétante », avec une surreprésentation des troubles psychiques à tous les stades de la détention.

« À l'entrée, les troubles psychiatriques sont trois fois plus représentés qu'en population générale, jusqu'à huit fois plus pour les addictions. À la sortie, deux tiers des hommes et trois quarts des femmes présentent un trouble psychiatrique ou addictif. » Les rapporteuses constatent « une dynamique d'aggravation en milieu fermé comme en

## « Une architecture de soins incomplète et sous-dimensionnée »

milieu ouvert, une explosion des besoins de prise en charge » face à une « une architecture de soins incomplète et sous-dimensionnée ». Un constat très souvent partagé par les syndicats d'agents pénitentiaires se confirme : « la présence en prison d'un nombre croissant de personnes qui n'ont pas leur place ».

## « Crise des soins »

Sur 244 pages, les rapporteuses font le bilan d'un système lui-même en souffrance et soumettent « 100 propositions pour sortir de l'impasse ». Elles conseillent de restructurer le dialogue entre justice et psychiatrie, de décloisonner les services. Le développement d'alternatives à l'incarcération pour les personnes ayant des troubles psychiques est vivement recommandé, tout en musclant les formations du personnel. « La mission observe une véritable crise des soins ordonnés par la justice : alors que leur nombre explode, ils sont de plus en plus contestés et de moins en moins applicables et appliqués. »

Le rapport pointe la politique publique dans sa gouvernance et son pilotage, les estimant « profondément défaillants », et préconise qu'ils soient « impérativement refondés ». Une nouvelle feuille de route interministérielle est toujours en cours d'élaboration.

**Sophie Carbonnel**